



## Journée de la Mobilité durable 2015 Grenoble, le 17/09/2015 à MINATEC

### Introduction :

« Cette journée est un moment clé de cristallisation de différentes actions visant à **réduire l'impact des déplacements sur le climat**. L'effet anthropique des déplacements sur le climat se caractérise d'abord par l'augmentation des phénomènes extrêmes, qu'on voit se produire de plus en plus. Le climat change vraiment et les assureurs en ont bien pris conscience. Le PDE du CEA adopté en 2001 a permis de faire évoluer les comportements : 2000 personnes salariées sur 6 000 viennent travailler en transport en commun. Cela représente 717 K€ de budget pour le CEA. Si l'usage des transports en commun et du vélo a bien évolué, les nouveaux usages d'auto-partage et de covoiturage sont plus difficiles à développer. Le nouveau [PDIE Giant Presqu'île](#) doit nous permettre, en travaillant en commun, d'optimiser l'efficacité globale de nos différentes actions et d'atteindre des objectifs ambitieux : 25% d'auto-solistes, le développement de l'usage du véhicule vers l'auto-partage et le co-voiturage... »

**Jean THERME, Directeur de la Recherche Technologique au CEA**

« Cette journée s'inscrit aussi dans le programme de la semaine Européenne de la mobilité durable. Les PDE, PDIE, appelés aussi plans de mobilité constituent un axe de la loi pour la transition énergétique et la croissance verte promulguée le 27 août dernier. A quelques semaines de la conférence des parties, Cop 21, cette loi concrétise les engagements de la France contre le réchauffement climatique. En ce qui concerne la mobilité, différentes mesures sont prévues dans la loi :

- Création d'une **indemnité km** pour les salariés venant travailler en vélo
- Aménagement de **stationnements** pour les vélos et de **bornes** pour les **véhicules électriques** dans les bâtiments
- Réalisation d'un **PDE ou PDIE** par toute entreprise de plus de 100 salariés, pour inciter les salariés à changer de comportements
- Obligation pour les entreprises de plus de 250 salariés de **faciliter le covoiturage**
- **Conditions de circulation privilégiées** pour les véhicules en covoiturage ou à très faible émission »

**Benjamin CROZE, Chef du bureau des politiques de déplacements  
Représentant du Ministère de l'Ecologie du DD et de l'énergie**



Coop alternatives

anticiper et accompagner  
les mutations

<http://www.coop-alternatives.fr>

« Avec une quarantaine de communes de la métropole, à partir du 1/1/2016, 80% des rues de la métropole de Grenoble passeront à 30 kms/h alors qu'aujourd'hui elles sont moins de 20%. Grenoble Alpes métropole a l'ambition de bâtir une ville apaisée, respirable, moins polluée, où chaque mode de déplacement trouver sa place. Nous devons relever de grands défis en matière de climat, pollutions, déplacements. Il s'agit de trouver des solutions originales ensemble, de mobiliser l'intelligence collective... En tant que collectivité, nous sommes preneurs de toutes les bonnes initiatives. Nous contribuerons à les porter et à les réaliser ! »

**Maud TAVEL, adjointe aux personnels et à l'administration générale de la Ville de Grenoble, Présidente de la SEM Innovia**

« Le Dauphiné Libéré compte 800 collaborateurs qui circulent et réalisent des trajets nombreux tous les jours. Nous avons développé une flotte de véhicules propres. En tant que média, nous sommes surpris de voir l'intérêt exprimé par nos lecteurs, internautes, sur les problématiques de la mobilité durable. Notre vocation est de rendre compte de la vie de la cité. Nous souhaitons mettre en valeur et vulgariser les initiatives de mobilité durable. »

**Christophe TOSTAIN, PDG du Dauphiné Libéré (DL)**

## 1. PDE & PDIE : Pourquoi, pour qui, comment ?

### Retours d'expériences au service de tous

« L'objectif partagé au niveau du [PDIE Grenoble Presqu'île Giant](#) est de réussir à diminuer la part d'auto-solistes à 20%. Nous avons signé une charte pour afficher notre volonté de travailler ensemble et d'être efficaces. La Journée de la mobilité durable est autofinancée par les entreprises partenaires. Les initiatives menées précédemment au niveau du CEA ont permis d'enlever 1 600 voitures de la circulation au sein de la métropole de Grenoble tous les jours. Nous comptons contribuer à l'évolution des modes de déplacements domicile-travail, développer l'usage des véhicules vers l'auto-partage et le co-voiturage, avec un beau potentiel de 7 000 véhicules cibles : « au travail, j'y vais autrement. Se déplacer autrement, c'est possible ! »

**Bruno RENARD, Président PDIE Grenoble Presqu'île Giant**



Coop alternatives

anticiper et accompagner  
les mutations

<http://www.coop-alternatives.fr>

« La mesure de l'énergie consommée par un salarié pour venir travailler est à peu près la même que celle qu'il consomme au travail. L'occupation du sol par une voiture est de 25 m<sup>2</sup>. Elle est de 10 m<sup>2</sup> pour un ingénieur. Est-il raisonnable de consommer plus de place pour une voiture que pour un salarié ? De temps en temps, il faut savoir aller au-delà de la loi pour avancer plus vite. Dès fin 2000, ST Microelectronics a lancé un premier PDE fait par ses salariés, avec eux, pour eux. La meilleure pub pour le PDE est celle faite par les salariés eux-mêmes. »

**Benoit Mollaret, responsable PDE ST MicroElectronics (STM)**

« 14 PDIE existent sur le Grand Lyon. Cela concerne 500 Etablissements et 80000 salariés. Une association de chefs d'entreprises a été créée sur la Vallée de la Chimie grâce et à travers cette démarche. Le dernier PDIE, le plus important, sur la Part Dieu, démarrera bientôt. Le contact humain est important pour changer les comportements. Aussi, la diversité des offres proposées. Grand Lyon métropole organise régulièrement des challenges sur le co-voiturage, l'utilisation du vélo, l'éco-conduite avec l'application gratuite [GECO de l'IFP Energies nouvelles](#) et fait la promotion du challenge mobilité Rhône-Alpes. »

**Michel FOUROT, Grand Lyon Métropole – Animateur PDIE**

« La communauté d'agglomération de St Quentin en Yvelines a mis en place depuis 2008 un projet de mobilité durable. Le plan de l'atmosphère obligeait les entreprises de faire des PDE. Dans le PDIE la lettre la plus importante est le I : nous devons apprendre à travailler ensemble. 50 000 salariés aujourd'hui participent aux démarches des PDIE de la cté d'agglomération. »

**Mailis FLORIET, Direction des mobilités de la cté d'agglomération de St Quentin en Yvelines**

## 2. l'apport des collectivités locales dans la réduction de l'auto-solisme

« Plus de 1 000 Etablissements en Rhône-Alpes ont participé en 2015 au [challenge « mobilité » de la région Rhône-Alpes](#) **« au travail j'y vais autrement ! »** - Le premier travail de fond initié par la région Rhône-Alpes vise à améliorer le service aux usagers qui prennent le TER. Un travail a été mené avec les collectivités locales, les entreprises sur les PDE. **De 2006 à 2013, 300 projets ont été accompagnés. Cela a représenté 12 millions d'euros pour la région Rhône-Alpes.** Ce n'était pas une compétence régionale au départ, mais cela va le devenir. **La région souhaite travailler avec tout le monde, les territoires ruraux, les villes.** On ne peut pas changer les choses sans que les gens soient acteurs, participent. Ils sont acteurs dans leur vie, citoyens aussi...



Coop alternatives

anticiper et accompagner  
les mutations

<http://www.coop-alternatives.fr>

Dans le succès du challenge mobilité, il y a une bonne recette de vivre ensemble, de plaisir. Nous devons être joyeux ! Les freins principaux identifiés aux alternatives à la voiture sont les retards des trains, la météo parfois capricieuse. **Nous devons travailler ensemble sur la totalité de la palette de la mobilité durable, en impliquant les habitants, les collectivités locales, les entreprises... Nous devons passer de l'information pédagogique et être dans l'empathie, être dans l'écoute des problèmes des gens. Certains comportements viennent aussi de difficultés des personnes. Début 2016, la région Auvergne-Rhône-Alpes ouvrira un portail régional de covoiturage »**  
**Eliane GIRAUD, Vice-Présidente déléguée aux transports de la région Rhône-Alpes**

« **L'enjeu** dans notre territoire est de **garder un temps d'avance pour repenser les déplacements autrement afin d'atténuer le changement climatique, la pollution et améliorer l'attractivité du territoire aussi**. 1,5 milliards d'euros ont été investis en infrastructure sur notre territoire ces 10 dernières années par le Département et la Métropole pour la création de trams et l'évolution du réseau de bus. Un projet est lancé de transport par câble. L'extension de Trams vers le Pt de Claix est actée. Nous réfléchissons à la création d'autoroutes à vélos. La connexion avec le ferroviaire n'est pas oubliée : nous participons au sauvetage de la ligne Grenoble-Vienne. Une réflexion est menée sur la politique de paiements des usagers, le **Versement Transports entreprises**, les engagements des collectivités. **Si le travail sur les infrastructures est important, il faut aussi penser les déplacements pas que par les investissements mais aussi par les usages. On a ainsi développé Metro-mobilité**, qui intègre tous les modes de déplacements en temps réel sur les Transports en Commun, vélo, marche, voiture... pour que chacun puisse comparer ses temps de déplacement, coûts de déplacement et sa responsabilité environnementale. Un **axe de travail important** est sur **l'accompagnement au changement et les usages**. **La responsabilité des collectivités est de travailler ensemble, avec les usagers, les entreprises, si l'on veut faciliter la vie des usagers, construire la complémentarité, accompagner les changements.**»

**Yann MONGABURU, Président du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Grenobloise**

### **3. Comment développer l'usage du vélo au quotidien ?**

« Le Plan d'actions « mobilité active » a été lancé en 2014, avec 25 mesures, dont une majorité est déjà mise en œuvre. L'indemnité Km a donné lieu à une expérimentation en 2014 avec des entreprises volontaires. Le prix de l'indemnité était de 25 cts d'euros.



Coop alternatives

anticiper et accompagner  
les mutations

<http://www.coop-alternatives.fr>

Le nombre de salariés venant travailler à vélo a doublé pendant le test. Le décret sur ce sujet sera pris avant la fin de l'automne. On sera entre 15 cts € et 25 cts d'€ d'indemnité km pour les salariés cyclistes. »

**Dominique Lebrun, Coordonnateur interministériel au plan vélo**

« Le **vélo** est un véhicule meilleur que les autres : il **ne pollue pas et est bon pour la santé** ! Il y a de gros lobbies qui défendent la voiture pour des raisons de croissance économique et fiscale... Dans l'urbain dense, la solution voiture ne marche pas et le vélo offre des solutions alternatives intéressantes. **Cependant, les politiques en général n'y croient pas et surtout croient que leurs électeurs n'y croient pas. C'est très difficile de changer les demandes en termes de mobilité. En général, les personnes n'aiment pas le changement** ! Promouvoir le vélo est une mesure qui ne coûte rien... Quand vous allez au travail en transport en commun, on vous rembourse la moitié de votre billet. En voiture, il y a le mécanisme très généreux des frais réels. L'indemnité km ne fait que mettre à égalité le vélo avec les autres modes de transport. Si le montant de l'indemnité est trop faible, on n'arrivera pas à induire le changement modal espéré. Les entreprises qui ont participé à l'expérimentation ont fait l'effort de payer les cotisations. Cela leur coûtait en réalité 48 cts d'euros et pas 25 cts d'euros... »

**Olivier Schneider, Pdt de la FUB, Fédération des Usagers à Bicyclette, fédérant 200 associations en France**

« L'**ADTC**, Association Pour le Déplacement en Transport en Commun, Voies cyclables et piétonnes de la ville de Grenoble a pour objet de se déplacer autrement. Un **livre blanc** a été rédigé, avec des propositions pour Grenoble. Le vélo a droit à sa place sur la chaussée. **Quand il pleut, les cyclistes disent qu'il n'y a pas de mauvais temps mais de mauvais vêtements !** »

**Philippe Zanola, administrateur de l'ADTC**

« **Vivravélo** est la plus grande école de vélo en taille avec 5 moniteurs. Les objectifs sont de développer l'usage du vélo et de réduire les problèmes d'accidentologie. 80% de personnes ne font pas de vélo. Pour développer l'usage du vélo, il manque une chose : le plaisir de faire du vélo, le sourire. Par notre formation, on essaie de **montrer une autre idée du vélo**. Nous avons créé une marque, moustache bike, stylée et fun. »

**Bertrand Rabatel, SARL Vivravélo**



Coop alternatives

anticiper et accompagner  
les mutations

<http://www.coop-alternatives.fr>

« **Vélo Dayak** est spécialiste des vélos de ville et VTT Electrique. Au service des entreprises, nous mettons à disposition un parc de vélos à disposition des salariés et on entretient les vélos des salariés. On sensibilise aussi aux règles de sécurité : respecter le code de la route, s'arrêter aux feux rouges... »

**Guillaume CAMPREDON, Responsable Dayak**

« **Add Bike** a pour finalité de faciliter l'utilisation du vélo en milieu urbain (transport des charges, sécurité, météo...). La start up a été lancée à Lyon en mars 2015 et a créé un système permettant de transformer un vélo commun en triporteur. Add Bike a fait appel au crowd funding sur [Kickstarter](https://www.kickstarter.com), avec un objectif de collecte de 15 000 euros en 1 mois. Cet objectif a été atteint en une semaine. On a lancé aussi un **Add Bike tour dans toutes les villes qui s'intéressent à la mobilité.**

**Renaud COLIN, fondateur d'Add Bike**

## Echanges avec la salle

« Il serait intéressant de proposer lors d'une prochaine journée de la mobilité durable une table ronde sur le travail à domicile. Il y a aussi des expériences grenobloises réussies et intéressantes sur ce sujet. »

**Bruno Ernst, DRH de Roche Diagnostic**

« Le plaisir est très important pour faire changer les comportements. »

**Bertrand Spindler, Maire de la Tronche**

## 4. l'auto-partage

« Koolicar souhaite rendre intensive l'utilisation du véhicule. Il est possible aujourd'hui de partager sa voiture lorsqu'elle ne roule pas avec une communauté autour de soi. Au départ, une technologie a été développée pour améliorer l'exploitation des flottes d'entreprises existantes, [OpenFleet](https://www.openfleet.com). Koolicar s'adresse exclusivement aux particuliers : la technologie permet d'accéder aux véhicules sans échange de clé. Une fois que le véhicule a été équipé de la technologie Koolicar, la clé est accessible dans la boîte à gants... L'utilisateur est authentifié par le système de l'entreprise. La MAIF est venue rejoindre Koolicar pour assurer les véhicules. Les problèmes de sécurité sont désormais résolus. C'était le principal frein pour les propriétaires de véhicules. Un [challenge, opération inédite « sans ma voiture »](#) a été organisé à Bordeaux et Niort (la ville la plus intensifiée de France au niveau voiture) »

**Serge Ricardo, [Koolicar](https://www.koolicar.com), autopartage entre particuliers**



Coop alternatives

anticiper et accompagner  
les mutations

<http://www.coop-alternatives.fr>

« **Wattmobile**, « votre véhicule électrique en libre-service ». Le Smartphone démarre le véhicule. Je peux réserver au quart d'heure. Je réduis aussi la pollution sonore, importante aussi en ville. Avec un badge d'entreprise, les personnes accèdent à plein de véhicules. Il est toujours compliqué de faire changer les usages »

David Lainé, fondateur de Watt mobile

« 27 stations **Cité lib** existent à Grenoble. Nous sommes déjà partenaires avec tous les modes doux de la mobilité. Il n'y a pas qu'une solution et l'on croit à la multiplicité des solutions. Un maillage national est en cours. Cité Lib est une coopérative SA qui appartient à ses 200 sociétaires. On appartient aussi à un réseau, **Citiz**, présent à Lille, Marseille, Bordeaux, Toulouse... et dans des petites villes aussi de moyenne importance. 75% du parc de Cité lib est à Grenoble... **Nos voisins, les Suisses, ont deux fois plus de voitures en partage que nous !** Il y a de la place pour **innover encore dans les usages**. Un partenariat a été développé avec Toyota et EDF pour expérimenter à Grenoble le projet **Ha:mo**. Nous souhaitons réfléchir à de nouveaux services avec des véhicules électriques, hybrides, thermiques... proposer une offre la plus large possible et l'expérimenter.

Martin Lesage, fondateur de Cité Lib

« **La maison de l'emploi de Marseille a développé une centrale de mobilité.** Marseille compte 88 000 demandeurs d'emplois sur 800 000 habitants. C'est la 4<sup>ème</sup> ville la plus embouteillée d'Europe. Le territoire de Marseille est très étendu : 23 kms séparent l'Estaque à Calans. Certaines zones d'activités, d'emplois, sont très éloignées du centre de Marseille. Du coup, la problématique de mobilité se pose. Tout un travail a été entrepris en partenariat avec des associations d'entreprises pour proposer aux personnes à la recherche d'emploi un mode de déplacements et d'accès à l'emploi peu coûteux. **Grâce à une start up, TOTEM, installée à Marseille l'année dernière et un lien fort de la maison de l'emploi avec les entreprises, collectivités, usagers et acteurs associatifs, le projet « Totem mobi » est né et a permis la création d'un nouveau mode de transport, complémentaire avec les transports en commun.** Atteindre une taille critique et un maillage le plus complet possible du territoire sont deux objectifs essentiels à la réussite du projet. »

Anne-Laure Nardone, Maison de l'emploi de Marseille



Coop alternatives

anticiper et accompagner  
les mutations

<http://www.coop-alternatives.fr>

« Le CEA a réalisé une analyse informatique des usages liés à l'autopartage. Un projet européen a été déposé pour résoudre des problématiques majeures de l'autopartage. Ce projet s'appelle **Esprit**. Nous avons conçu un prototype de Véhicules emboîtables pouvant constituer un petit train entre eux. Certaines stations d'auto-partage sont vides et d'autres pleines. La 2<sup>ème</sup> problématique traitée à travers ce projet concerne les coûts d'infrastructures de charge élevées. Une seule infrastructure de charge pourrait charger tous les véhicules. En s'emboîtant, des véhicules peuvent être 5 fois plus compacts et réduire la consommation d'espaces de stationnement. Esprit est un projet européen car il y a vraiment besoin de mobiliser des compétences de partout. ¼ du projet traite de la modélisation du transport. Le leader européen de l'attelage ferroviaire est dans le projet. **L'auto-partage décolle de partout en Europe occidentale.** »

**Valéry CERVANTES, CEA Grenoble LITEN**

### Quel gain a une entreprise à prêter ses véhicules pour d'autres ?

- Réduire de 30% le TCO (Coût de possession) du véhicule
- Au CEA, on a plein de salariés qui partent en mission. Grâce à l'autopartage, un salarié qui habite Voiron peut prendre son véhicule directement près de Voiron.
- Plus l'auto-partageur aura de véhicules, plus le système sera productif...

#### Pour Martin Lesage

- Il y a une double économie : déplacements et m<sup>2</sup>
- 50% des déplacements des salariés du CEA s'effectuent depuis leur domicile, 50% en mission. On arrive aussi à limiter le nombre de places de parkings pour les entreprises

## 5. le covoiturage

« Le département de l'Isère mène différentes expérimentations, cherchant à s'ouvrir à tout ce que l'offre de l'économie collaborative peut apporter en termes de mobilité : Information aux voyageurs, services... Pour compléter l'offre classique de transport, il est important que cette offre de l'économie du partage soit visible. Ainsi, l'Isère a donné accès aussi à l'offre de Blablacar. C'est **l'intermodalité** qui sera intéressante dans l'avenir. »

**Michel GIRARD, Responsable des nouvelles mobilités au département de l'Isère**





Coop alternatives

anticiper et accompagner  
les mutations

<http://www.coop-alternatives.fr>

« **La simplicité est le mot d'ordre chez Karos, la meilleure solution pour covoiturer au quotidien.** Nous cherchons à **simplifier encore l'organisation du covoiturage.** La vision de KAROS est d'**adapter le covoiturage aux trajets de courte distance.** L'objectif est d'**éliminer l'ensemble des contraintes pour covoiturer lors de déplacements domicile-travail.** Les personnes intéressées téléchargent l'appli mobile de Karos, gratuite. A un moment, elles recevront une notification : Karos leur proposera automatiquement des personnes proches pour covoiturer. **Karos est le google now du covoiturage ! Karos a la chance de pouvoir développer une expérimentation ici, à Grenoble, avec le CEA et STM. »**

**Olivier BINET, fondateur de KAROS**

« **OuiHop', l'autostop connecté, propose du covoiturage dynamique.** Si je suis conducteur, je sais ma destination, mon itinéraire... ou si je suis piéton je fais de même. Il n'y a pas de coup de fil à passer. L'automobiliste doit appuyer juste sur le bouton « accepter » ou pas... Un système de notation existe, garant de la confiance. L'autostop est gratuit au départ. Oui Hop' développe une communauté d'entraide où il n'y a aucune transaction entre le piéton et l'automobiliste. Pour récompenser l'automobiliste, les Oui partenaires offriront des chèques carburants, places de parkings gratuits, pour récompenser les actes citoyens d'automobilistes. L'objectif premier est de développer de l'entraide au niveau des déplacements. »

**Laurent MAGHDISSIAN, fondateur de Oui Hop'**

« **MoveWiz a été conçu comme le doodle du covoiturage.** Cette nouvelle application est née d'une expérience de 10 ans de covoiturage. Lors d'événements d'entreprises, de formation, qui n'a pas entendu : « *Mince, t'es là ! Si on avait su, on aurait pu venir ensemble !* » L'application est gratuite pour tout organisateur d'événement. En 3 clics, on peut proposer du covoiturage pour se rendre ou revenir d'un événement. Un mail avec un lien dynamique est émis... Un tableau simple est créé avec les coordonnées et géolocalisations possibles des personnes intéressées. MoveWiz souhaite pouvoir proposer cette application aux entreprises et collectivités, avec leur charte graphique... »

**Eric DAVIAUD, Responsable QSE Gaz et électricité de Grenoble et fais partie du PDIE de la Presqu'île, co-fondateur de MoveWiz**



## Conclusions

Les **PDE** s'appelleront désormais les **plans de mobilité**. Les **enjeux majeurs** sont liés aux défis de la **qualité de l'air**, du **climat**, de la **congestion** pour notre agglomération. Il ne faut pas oublier deux autres défis : **améliorer le pouvoir d'achat** des salariés, **réduire le coût des déplacements** pour les entreprises et salariés afin d'améliorer leur compétitivité. **Nous devons réussir à construire ensemble la nouvelle génération des plans de mobilité**. Nous devons **réussir à nous mettre autour de la table dès octobre pour reprendre un temps d'avance dans notre territoire afin de réussir la mise en œuvre d'un plan de mobilité nouvelle génération d'ici un an.**

**Yann Mongaburu, Président du SMTC, vice-président en charge des déplacements à la Métro de Grenoble, conseiller municipal Ville de Grenoble**

« **Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, beaucoup de projets sont lancés.** Nous devons **travailler avec la SNCF pour intégrer encore mieux l'organisation de l'agglomération grenobloise.** Nous devons **réussir à mettre en place très vite un syndicat mixte des transports**, échanger avec le syndicat de l'agglomération de Voiron, du Grésivaudan... Nous devons aussi **faire le lien dans notre région entre les entreprises et les recherches** que nous faisons pour répondre aux **citoyens** : les **collectivités** doivent être le pont entre les entreprises, les recherches, les citoyens. **On doit être des démonstrateurs dans nos régions ! Le projet de transport par câble est intéressant à suivre aussi.** Nous devons enfin développer des partenariats avec les autres organisations de **transport urbain** et penser aussi au **transport en milieu rural.** »

**Eliane Giraud, sénatrice de l'Isère, Vice-Présidente du Conseil régional de Rhône-Alpes en charge de la mobilité et des RH, Présidente du Parc naturel régional de Chartreuse**